

Employer une femme de ménage par solidarité

Autor(en): **Truffer Bel, Sophie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1477

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Employer une femme
de ménage par solidarité**
Sophie Truffer Bel,
pour l'association espacefemmes
Fribourg

Dans votre numéro de septembre, votre débat portait sur la question: «Employer une femme de ménage est-il un outrage à une philosophie féministe?». Au sein d'espacefemmes Fribourg, association féministe et interculturelle, nous nous sommes préoccupées de la situation des femmes de ménage. Nous avons toutefois traité la question de manière plus concrète. Partant de la réalité qu'il y a un nombre important de ménages qui emploie une aide (près de 18% selon la *Neue Zürcher Zeitung* de février 2003), nous nous sommes inquiétées des conditions de travail de ces femmes. Des femmes engagées par des femmes - c'est très couramment le cas - est l'occasion d'une solidarité entre femmes, non seulement pour s'échanger des recettes, mais surtout, pour offrir des conditions de travail décentes, un revenu juste, des assurances correctes et une prévoyance-vieillesse. Et pour les plus motivées, l'idéal est de se grouper entre employeuses pour offrir un seul contrat de travail à une femme de ménage, ce qui peut même lui permettre de cotiser pour la prévoyance-professionnelle. Une brochure est disponible pour renseigner les employeurs et employeuses, ainsi que les femmes de ménage: *Femmes de ménage. Mode d'emploi pour un contrat de travail correct*. En français, allemand, portugais et espagnol au prix de 10 fr. espacefemmes Fribourg, rue Hans-Fries 2, 1700 Fribourg, 026/424 59 24. www.espacefemmes.org.

**Toujours au sujet
des «femmes de ménage»**
Sophie Da Silva
Neuchâtel

Bonjour et bravo à toute l'équipe, J'aimerais réagir par rapport au débat du numéro de septembre «Employer une femme de ménage?» et au courrier de Suzanne Brunner qui lui faisait écho intitulé «Pourquoi priver de travail une femme de ménage?». D'abord, concernant les guillemets utilisés pour désigner le terme «femme de ménage» dans le débat, contrairement à d'autres qui n'en ont peut-être pas saisi le sens, je les ai trouvés très pertinents. Selon mon interprétation, ces guillemets nous amènent à nous questionner sur le terme comme tel et éventuellement, à le remettre en question. En effet, le terme de «femme de

ménage», ne représente pas tant un statut ou une identité, qu'une façon de gagner son pain. Tout comme j'estime que le terme «travailleuses du sexe» est plus approprié que celui de «prostituées» pour désigner celles qui utilisent la prostitution comme forme de revenu, je pense que l'expression «travailleuses domestiques» est plus juste et moins lourdement connotée pour désigner les femmes (et les hommes) qui font le ménage chez les autres, que «femmes de ménage». On me dira que je pinaille, mais il n'y a rien de moins anodin que les mots qu'on utilise pour désigner la réalité; les réactions et résistances hautement émotionnelles qui caractérisent le débat sur la féminisation du langage en témoigne. Ceci dit, j'ai trouvé cette amorce de débat intéressante, car on voit clairement que malgré le début d'émancipation des femmes du Nord, celles-ci n'ont pas encore réussi à négocier avec leurs hommes le partage du travail domestique. Elles peuvent travailler certes - et encore, dans des conditions qui ne sont de loin pas équitables - mais il en résulte simplement un transfert; les femmes d'ici ont les moyens de payer celles d'ailleurs pour faire «leur» boulot. Ces travailleuses domestiques du Sud viennent faire le boulot que les Occidentales de la classe moyenne font de moins en moins. Concernant le mot de madame Brunner, on a beau être ultra formée et ultra compétente, il ne me semble pas que l'on «prive» de travail une autre femme si on décide de passer le balai sur son propre sol. Et ces «femmes de ménage» ne sont pas forcément sans «aucune qualification» (la Philippine qui faisait le ménage chez mon ancien voisin était chirurgienne...). Simplement, pour une dame qui n'est pas Suisse ou qui ne fait pas partie de l'Union européenne, obtenir un permis de résidence et/ou de travail n'est pas chose simple. Souvent pour celles qui migrent en Suisse, les principales options qui s'offrent à elles sont dans l'industrie du sexe ou le travail domestique. En ce qui me concerne, c'est facile de dire «j'emploie une femme de ménage, je la paie 25 fr. de l'heure, moins sa part d'AVS, j'ai donc la conscience tranquille». Pour moi, le débat doit s'élargir et les féministes doivent se questionner pour trouver des stratégies pour que l'émancipation des unes ne se fasse pas sur le dos des autres. Elles doivent aussi se demander pourquoi notre société et notre économie ne peut pas intégrer les femmes d'ailleurs autrement que dans le travail de reproduction sexuelle et domestique.

DOSSIER
**Devinez qui s'occupe
de la population
vieillissante!**

Divertissement
Jeux vidéos:
**simulation de combat
en talons aiguille**

Débat
**Militer pour les droits
des hommes?**

**Pétition contre les abus
en matière d'affichage public**
La Meute suisse
Lausanne

Mesdames les conseillères communales, messieurs les conseillers communaux,

Par la présente, je soussigné-e vous fais part de mon mécontentement face à la politique d'affichage menée à Lausanne. J'ai notamment le sentiment que:

- nous sommes inondé-e-s de pollution visuelle que nous n'avons jamais demandée et qui ne cesse d'augmenter;

- les publicités font de plus en plus appel à des émotions intimes et ce, au mépris des répercussions qu'elles peuvent avoir sur l'identité et le développement des individus;

- en particulier, le corps humain, féminin ou masculin, est utilisé comme objet commercial, ce qui est inacceptable; aucun compte n'est tenu du besoin légitime de protection des mineur-e-s et adolescent-e-s, en particulier aucune réflexion ne semble être faite quant à l'opportunité de leur imposer telle ou telle représentation visuelle; le domaine public, qui appartient à la société civile, est ainsi envahi sans son aval, au détriment du respect de la population, voire de sa sécurité (piéton-ne-s et usager-ère-s de la route):

En conséquence, je soussigné-e prie les autorités politiques de la Ville de Lausanne de bien vouloir tenir compte de ces doléances et de s'en faire le relais:

- en diminuant de manière significative la présence de zones d'affichage et

- en instituant un organe de contrôle comprenant une majorité de personnes non issues des milieux publicitaires et commerciaux (psychologues, sociologues, professionnel-le-s de la santé, etc.) chargé de la surveillance du contenu visuel des affiches exposées au public.

Signatures à envoyer à la Meute suisse: Case postale 130, 1000 Lausanne 9. •